

Communiqué de presse rentrée scolaire 2023

Visites

- **École primaire au sein du collège Jean Jaurès de Maubourguet** avec M. Frédéric Ré, président de la communauté de communes et M. Jean Nadal, maire pour saluer l'initiative pédagogique prise et le travail de l'équipe durant tout l'été
- Accueil des 6^{ème} au **collège Pyrénées à Tarbes** exemplaire pour sa mixité sociale
- Visite et déjeuner à la **cité scolaire Sarsan à Lourdes** avec Monsieur Michel PÉLIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées pour mettre en valeur le fait que toutes les politiques publiques, et l'éducation en particulier se doit d'être en partenariat Etat-collectivités territoriales
- Rentrée de l'**institut médico éducatif Biscaye** de Lourdes pour recueillir les besoins spécifiques du secteur et encourager et financer le décloisonnement des structures dans la prochaine loi de financement de la sécurité sociale
- Visite du **lycée professionnel Jean Dupuy à Tarbes** pour valoriser la réforme de la voie professionnelle et le futur projet d'université de technologie

Bilan et priorités de cette rentrée

1. Lutter contre les inégalités

Afin de mieux lutter contre les inégalités, nous avons :

- rendu l'école obligatoire dès 3 ans ;
- entériner le dédoublement des classes ; après le CP et le CE1 nous dédoublons les classes de grandes sections de maternelles ;
- recrutement de +42% d'AESH pour accueillir 4 000 enfants en situation de handicap supplémentaires ;

2. Assurer la réussite de chacun par :

- la mise en place du mécanisme d'aide aux devoirs ;
- la mise en œuvre le dispositif de suivi personnalisé pour lutter contre l'échec scolaire ;
- l'extension du Pass culture aux 6^{ème} et 5^{ème} et l'objectif de 30 minutes de sport par jour dans nos écoles ;
- la proposition pour chaque élève à partir de la 5^{ème} d'avoir dans son cursus pédagogique un temps dédié à la découverte des métiers ;

3. Reconnaître le travail des enseignants

Pour une plus grande liberté pédagogique et une meilleure reconnaissance des enseignants, nous avons permis que :

- les enseignants titulaires démarrent leur carrière à 2 100€ nets/mois.
- chaque enseignant aura droit à une augmentation comprise, en fonction de l'ancienneté, entre 125€ et 250€ nets par mois
- les enseignants volontaires pour faire des activités pédagogiques (accompagnement renforcé pour des élèves de primaire, assurer un remplacement de courte durée, etc.) bénéficieront d'une rémunération supplémentaire.

4. Lutter contre le harcèlement scolaire

Le maître-mot est prévention et comprendre le mécanisme à trois (harceleur – victime – témoins) grâce au déploiement du programme pHARe, De plus le décret du 16 août 2023 renforce les sanctions pour les cas de harcèlement :

- Désormais, dès la maternelle, si un cas de harcèlement scolaire est détecté, l'harceleur sera puni jusqu'à l'exclusion temporaire pendant cinq jours. Si son comportement persiste, il sera envoyé dans une nouvelle école, sans besoin d'accord parental.
- Le harcèlement sur les réseaux sociaux pourra aussi être réprimé, même s'il concerne deux harceleurs dans deux établissements différents.

Très bonne rentrée scolaire à tous les enfants et parents !

